

## Caroline Issenhuth devient maire de Vanault-les-Dames

Vanault-les-dames

À 40 ans, cette conseillère municipale, depuis 2008, succède à Charles de Courson, frappé par la loi sur le non cumul des mandats.



Caroline Issenhuth est, par ailleurs, directrice de la Marpa, à Vanault-les-Dames.  
Photographe: A.C

Elle n'est pas très attachée au titre alors pour ceux qui la connaissent déjà, elle prévient en souriant : « *Je m'appelle Caroline, il n'y a pas de madame le maire qui tienne !* »

Vendredi soir, Caroline Issenhuth a été élue par ses pairs, nouveau premier édile de Vanault-les-Dames. Elle a donc succédé à celui que l'on ne présente pas (plus) à Vanault-les-Dames et dans les contrées environnantes, Charles de Courson. « *Je ne pensais pas que devenir maire m'arriverait cette année* », confie la quadragénaire. Cette dernière, originaire de Meurthe-et-Moselle, est arrivée dans la commune en 2006 pour des raisons professionnelles. Elle a pris la direction de la maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie (Marpa) qu'elle dirige toujours. « *Je ne pensais pas que cela m'arriverait à cet âge-là, reprend-elle, mais plutôt à la retraite car je ne me vois pas ne rien faire !* »

## Elle entre au conseil municipal en 2008

En 2008, elle accepte de devenir conseillère municipale, et renouvelle son engagement auprès du maire et au service de la commune et des administrés en 2014. *« J'ai toujours été intéressée par la chose publique, j'aime tout ce qui concerne l'actualité au quotidien. Rendre service aux autres, être active, voilà aussi les raisons qui m'ont poussée à me lancer il y a presque dix ans et à accepter de devenir maire aujourd'hui. »*

Caroline Issenhuth avoue cependant avoir pris le temps de la réflexion car le contexte n'est, pour le moins, pas simple. *« Les budgets des communes sont de plus en plus restreints, il y a la question de la suppression de la taxe d'habitation et les compensations que l'État va donner, les dotations publiques qui baissent. On peut aussi s'interroger dans le cadre de la politique actuelle, de l'avenir des territoires ruraux. Donc voilà, les choses sont amenées à bouger. On verra dans quel sens ! »,* lâche-t-elle.

## Une certaine pression ressentie

Elle confie que succéder à Charles de Courson crée une *« certaine pression »* car c'est quelqu'un de *« très compétent, donc le challenge est assez important ! »*. Mais Caroline Issenhuth relativise : *« Les compétences s'acquièrent, nous n'avons pas les mêmes personnalités lui et moi, donc j'aurais sûrement une autre façon de faire mais je n'ai pas l'intention de tout révolutionner ou de tout court circuiter ! Et puis il est à la disposition des élus. Il sera toujours présent et nous pourrons compter sur lui. »* Et de poursuivre : *« Ce qui compte, c'est de continuer à répondre aux attentes des habitants. »*

Dernièrement, un audit énergétique a été réalisé dans chacun des bâtiments communaux ainsi que dans les logements dont le village est propriétaire. *« L'objectif est d'améliorer l'isolation, de réaliser des travaux. On affinera en fonction de la nature de ces derniers et des coûts »,* soutient l'élue.

Après presque trente-deux ans, une page s'est tournée au conseil municipal de vendredi soir, mais une autre s'ouvre désormais à Vanault-les-Dames.

Adriane Carroger